

Saint-Denis,  
le 27 février 2009

Direction Générale des Services Techniques  
Direction de la Voirie et des Déplacements  
Service exploitation  
suivi : Fazia Tamaloust  
réf. : FT/RB/174.09

Madame Françoise CARAYON  
Présidente  
Conseil de développement  
21 avenue Jules Rimet  
93200 Saint Denis

Objet : Saisie du Conseil de Développement sur le Plan Communautaire de Stationnement.

Madame la Présidente,

La Communauté d'agglomération Plaine Commune a saisi le Conseil de développement pour participer à la réflexion et à l'élaboration du Plan Local de Déplacements, validé par le conseil communautaire de février 2008.

Le PLD préconise l'élaboration d'un plan communautaire de stationnement dont l'objectif est de faire évoluer le partage de la voirie, d'organiser et de maîtriser le stationnement afin d'apporter une réponse aux problèmes constatés.

La Communauté d'agglomération Plaine Commune engage actuellement l'élaboration du Plan communautaire de stationnement avec l'objectif d'une mise en œuvre opérationnelle à compter de 2011. Une réflexion est menée avec tous les partenaires concernés par cette thématique afin de recenser les dysfonctionnements rencontrés et proposer des solutions communes et adaptées.

Dans cette perspective et dans la continuité du PLD, La Communauté d'agglomération Plaine Commune souhaite saisir de nouveau officiellement le conseil de développement, lieu de débat, de réflexion et de concertation de la société civile pour apporter et présenter une contribution à l'élaboration du plan communautaire de stationnement.

Restant à votre disposition pour une éventuelle rencontre avec le groupe de travail sur cette opération et pour répondre à toute question, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les plus cordiales.

*Amitiés*



Le Président,

Patrick BRAOUÉZEC